

Paris, le 4 avril 2013

Chers parents,

vous trouverez ci-dessous les dernières informations relatives à notre voyage en Pologne. Elles sont également en ligne sur le site <http://letrines.net>, rubrique *Pologne*.

ACCOMPAGNATEURS

Mme Delattre rejoint M. Planhard et M. Danset, responsable du séjour. Mme Raviolo, qui s'est beaucoup impliquée dans la préparation du voyage, se consacrera en effet aux épreuves orales de l'agrégation de philosophie.

DÉROULEMENT DU SÉJOUR

- Lundi 22 avril : visite du Mémorial de la Shoah à Paris
- Mardi 23 : départ pour Cracovie ; visite de mine de sel et de la ville

Rendez-vous à 8h30 à l'aéroport Roissy Charles-de-Gaulle, Terminal 2D, devant le comptoir d'enregistrement du vol. Vol 3815, compagnie Easyjet.

Les élèves doivent avoir sur eux leur carte d'identité ou leur passeport ainsi que leur carte européenne d'assurance maladie et un bagage pour deux de 20 kg maximum. Les autres précisions relatives au voyage leur ont été données. En cas de non-respect de ces règles, les surcoûts éventuels seront à la charge de la famille.

Vêtements chauds et vêtements de pluie sont vivement conseillés.

- Mercredi 24 : visite d'Auschwitz-Birkenau
- Jeudi 25 : visite de l'usine Schindler ; retour à Paris

Retour à Roissy Charles-de-Gaulle, Terminal 2D, 15h55, vol 3816, compagnie Easyjet.

- Vendredi 26 : échange sur le voyage aux Francs-Bourgeois, à 10h. Projection d'un film l'après-midi (*Le pianiste*, *La liste de Schindler* ou *Nuit et Brouillard*). Fin vers 16h30.

FACTURATION DU SÉJOUR

Le voyage sera facturé avec la scolarité du 3e trimestre, dont la facture vous sera adressée fin mars. Pour les familles qui ont opté pour le prélèvement bancaire, le montant de la facture (intégrant le voyage) sera prélevé en 3 fois, le 10/4, le 10/5, le 10/6. Les familles qui règlent par chèque à réception de facture, et qui voudraient régler le voyage en 3 fois, doivent adresser à la comptabilité les 3 chèques correspondants, à réception de la facture, en indiquant au dos du chèque les dates d'encaissement souhaitées.

Bien cordialement,

Pierre-Georges Danset

COUPON À REMETTRE À M. DANSET LUNDI 15 AVRIL

J'autorise / Je n'autorise pas mon fils / ma fille _____

à se rendre au **Mémorial de la Shoah**, lundi 22 avril à 14h30, 17 rue Geoffroy-l'Asnier, Paris 4e, Métro Saint-Paul. Je prends note que le trajet aller-retour se fait sous la responsabilité des parents.

Merci d'indiquer un **numéro de téléphone** pour vous joindre si nécessaire : _____

Jeudi 26, mon fils / ma fille rentrera de l'aéroport par les moyens suivants :